4.3 DFF

4.3.1 Mise en œuvre à la frontière des mesures liées à la Covid-19

Suite à la réception de différentes requêtes de la part de particuliers au courant du mois d'avril 2020, la CdG-E a décidé d'étudier le sujet de la mise en œuvre à la frontière des mesures liées à la Covid-19. Elle a limité ses analyses concernant cet objet à la manière dont l'AFD a été impliquée dans la préparation des décisions et comment elle a mis en œuvre celles-ci. Elle s'est fait informer par l'AFD à plusieurs reprises et a pris connaissance de documents internes à l'AFD. Elle s'est également renseignée sur la chronologie des événements et sur les décisions prises à plusieurs niveaux au sein de l'AFD et en collaboration avec d'autres entités administratives et autorités. La commission a en outre auditionné l'OFJ sur les questions de légalité et de proportionnalité des mesures. En fin d'année, elle a également entendu à ce sujet le chef du DFF, responsable de l'AFD.

La CdG-E a approfondi notamment la question des sanctions prononcées par l'AFD, la manière dont l'office a communiqué durant la crise et la manière dont les différentes autorités compétentes ont collaboré, tant dans la préparation de la mise en œuvre que sur le terrain.

La CdG-E prévoit de livrer ses conclusions sur ce sujet durant le premier semestre de 2021.

4.3.2 Crédits Covid-19

La CdG-E s'est fait informer sur la manière dont le Conseil fédéral a mis en place les crédits transitoires Covid-19 à l'attention des entreprises. À cette fin, elle a auditionné l'AFF, le SECO et le SIF qui sont responsables pour ce système de crédits.

Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral a donné mandat au DFF d'examiner de quelle manière un soutien aux entreprises particulièrement touchées au sens d'une clause de difficulté pourrait être mis sur pied. Les travaux préparatifs se sont déroulés en collaboration entre l'AFF, le SECO et le SIF, de même que dans le cadre de la taskforce « Coronavirus et économie »¹⁵⁹ et du Comité de gestion des crises finan-

¹⁵⁹ Ip. Binder « Institution d'une cellule de crise « Coronavirus et économie » en vue d'un rétablissement rapide et durable de notre économie durant et après la crise du coronavirus » du 6.5.2020 (20.3435); La taskforce « Coronavirus et économie » est dirigée par le SECO et est composée de représentants des services compétents, mais aussi de la Banque nationale suisse. Elle coordonne la politique économique et financière à l'échelle nationale.